



La tragédie de l'attestation dans *Moïse et Aaron* de Schoenberg

Victor Martinez
Université de Perpignan

Que le Droit même soit irréprésentable, voilà ce que le Collectif, dans *Moïse et Aaron*, n'envisage pas.

« Tu n'as pas le droit de le représenter » : dit Moïse à Aaron. En disant cela, Moïse ajoute l'interdit à l'impossible de la représentation de la divinité : si Dieu est impossible à représenter, il est aussi interdit de le représenter. Entre cet impossible et cet interdit il y a une relation de conséquence et une contradiction, apparente, seulement.

Aaron : Irreprésentable Dieu !
Moïse : Le Droit ?
 Irreprésentable
 parce qu'invisible
 parce qu'incommensurable,
 parce qu'infini,
 parce qu'éternel,
 parce qu'omniprésent,
 parce que tout-puissant.

(*Moïse et Aaron*, p.17)

Contradiction apparente d'abord parce que l'interdit touche la production de signes de Dieu qui ne seraient alors que des faux, images, symboles ou autres ; apparente ensuite parce que cela conduirait à tomber dans l'erreur de vouloir représenter l'irreprésentable, et l'erreur ici serait une faute ; apparente enfin parce que la relation à Dieu n'est pas une simple affaire de lo-

gique, elle doit faire surgir un sacré : aussi bien elle doit être doublée d'un interdit qui la circonscrit dans la sphère du sacré. Ce statut de la relation à Dieu ne fait que la nouer davantage, deux fois nouée par un double impensé, d'abord parce qu'il s'agit de Dieu, ensuite parce que la représentation en est interdite. Ce double noeud forme le socle de la relation à la Loi qui fait que non seulement Dieu, ou la Loi, sont hors représentation, mais aussi le Droit. Et en cela s'engage la tragédie, car pour le peuple d'Israël la cécité devient totale, elle envahit le corps du collectif, frappé par la contradiction de non-représentabilité de ce qui le régit. On peut bien admettre que Dieu soit irréprésentable, mais que cet interdit affecte la Loi et le Droit, c'est-à-dire l'essence d'une communauté, d'un être-avec, les règles vitales de son existence quotidienne, voilà le scandale incompréhensible et l'épreuve imposée. Le peuple est touché dans sa corporéité, dans ce qui en lui fait corps, dans sa syntaxe interne et externe, son être dans le lieu, son existant. Un collectif ainsi affecté, voilà le drame que Schoenberg nous propose.

I. Moïse, la voix et Aaron, ou le scribe, le museur et l'interprète

La parole de la Loi est annoncée à Moïse par la médiation de La Voix (Stimme) qui lui impose de la transmettre au peuple. C'est une ordre absolu qui lui est adressé. Moïse est présenté comme ne sachant pas parler ("Ma langue est raide : / je sais penser, / mais non parler", p.13), entièrement tourné vers la divinité, vers ce signe de priméité qu'est cette voix immatérielle, il ne sait et ne peut la transmettre aux autres. Aaron sera donc "illuminé" par La Voix, il sera la bouche qui manque à Moïse:

La Voix : Je veux illuminer Aaron

Il doit être ta bouche! (p.13)

Aaron devient bouche, ce qui est dit par lui relève de La Voix à l'écoute de laquelle Moïse se tient ; en aucune façon Aaron n'est sujet d'une assertion. Moïse seul peut être le valoir-attestation des énoncés d'Aaron. La Voix est le museur que le scribe Moïse enregistre et que l'interprète Aaron signifie pour le peuple. Si Moïse se situe dans la pensée ("je sais penser", dit-il), il n'en est pas moins le non-savoir : il est incapable de répondre aux questions qu'on lui pose sur l'essence de la Loi, il ne peut que répéter des tautologies ("Dieu est incommensurable, infini, omniprésent", etc.). Au contraire, Aaron, en tant que sujet de l'interprétation (mais non de l'assertion), est dans le domaine du savoir, mais du savoir pour autrui : tout ce qui lui vient de la Voix que le scribe enregistre est assumé pour la seule interprétation. Fatale-

ment s'installe un hiatus entre le scribe de la Loi et l'interprète. Moïse bégaie (selon la Bible), voilà qui peut bien figurer la discontinuité dans laquelle le Scribe opère, non sachant du savoir de l'interprète et du museur. Ceci, en quelque sorte, protège Moïse d'une interprétation qui serait démentie par une Voix qui un jour pourrait prendre la parole et se faire interprète d'elle-même (cela ne manquera pas d'arriver). Ce hiatus montre d'une part Moïse entièrement tourné vers La Voix (Dieu, la Loi) et lui-même, d'autre part Aaron officialisant une parole que Moïse n'atteste aucunement. Cette attestation est supposée car Aaron est "illuminé". Le hiatus est ainsi posé :

Aaron :

Tu punis les péchés des pères
Dans les enfants
Et les enfants des enfants.

Moïse :

Punis-tu ? Sommes nous capables
De causer ce qui t'oblige
à des conséquences ? (p.17)

Moïse est dans la relation au musement (Loi divine), à la priméité du signe (la Voix est un signe de priméité ou representamen — son caractère "immatériel" en ferait un qualisigne ou ton), il ne peut et ne veut concevoir la dimension pragmatique du signe, car il ne la possède pas et qu'elle ne lui appartient pas. Dieu, s'il est l'absolu, ne peut être obligé à des conséquences par autre chose que lui-même, étant fin et cause en soi. Ainsi vole en éclat une conception humaine de la divinité, conception "pragmatique" de la divinité (il s'agit d'un pragmatisme très particulier), que représente Aaron, quand il s'adresse aux hommes. Toute proposition énoncée par l'interprète est ainsi immédiatement remise en cause par le scribe :

Aaron : Tu exauces les prières des pauvres,
acceptes les sacrifices
des bons !

Moïse : Dieu tout-puissant, ils t'ont acheté,
les sacrifices des pauvres
que tu as faits pauvres ? (p.17)

Obliger Dieu à des conséquences, voilà ce qu’Aaron ne mesure pas, et que Moïse scrute incessamment, enfermé dans la contradiction qui l’oblige à la fois à rester tourné vers Dieu et à devoir annoncer la parole de Dieu.

II. Le peuple veut des interprétants

C’est sans surprise pour nous que le peuple rit au nez de Moïse et d’Aaron lorsqu’ils s’adressent à lui.

Le chœur : Reste loin de nous avec ton Dieu, le Tout-Puissant! (...)

Nous ne voulons pas être libéré par lui! (...)

Nous ne le craignons et ne l’aimons pas!

Aussi peu qu’il nous récompense et nous punit! (p.27)

Moïse parle de division, de scission d’avec Pharaon : “Lié au Dieu unique / à toi uni, divisé, divisé / d’avec Pharaon !” (p.11). Observons que l’union apparaît dans la versification en pleine contiguïté avec la division (“uni, divisé”), l’union est la division, l’accentuation porte d’emblée sur la tragédie immédiatement convoquée par l’acte de Moïse, encore qu’il ne fût qu’intellectuel. L’interprète Aaron traduit : “Libère-le [le peuple] du servage de Pharaon”(p.17). Moïse n’entend pas Aaron, il est dans un travail “intérieur”, dans la relation à la priméité du signe et à ce qu’elle lui dicte, fragmentairement, discontinument : “L’inexorable loi de la pensée / contraint à l’accomplissement”(p.17). C’est une relation pour lui, pour le reste il est comme frappé de surdité. C’est dans de telles conditions qu’à l’interprète Aaron sont “donnés” des “miracles”, autant d’images du pouvoir de la divinité, autant d’attestations de son infinie puissance. Aaron, conduit à représenter l’irreprésentable, est-il thaumaturge de par son fait ou inspiré par Dieu ?

Les conditions dans lesquelles se produit la thaumaturgie peuvent nous éclairer. Au peuple affamé, souffrant, est demandé plus de souffrance encore, et cela au nom d’un Dieu qu’on lui interdit de se représenter. Plus de souffrance, cela veut dire quitter l’Egypte et s’engager dans le désert au double risque de la persécution par les troupes de Pharaon et de la famine. Qui est Moïse pour le peuple ? “Celui qui assomma le préposé à la corvée” (p.19), un “terroriste”. Peuple et prêtres se dressent d’abord contre lui. Le chœur chante un Dieu selon son cœur, assez près d’une vision uniment chrétienne : “Un Dieu planant, il nous élève à soi” ; “Un Dieu aimable, il se

On remarque avec quelle extrême difficulté le peuple remonte à Dieu et ne respecte aucunement la figure de “ce” Moïse ; seul Aaron convainc, qui officie au nouveau culte qui n’en est pas un et ne peut en être, s’agissant d’une relation supposée réelle à l’incommensurable. Une chaîne sémiotique supposée semble se mettre en place :

Dieu 1 > 3 Aaron

Moïse 2* 1 > 3 Peuple 2 Aaron

Voilà un schéma qui reconstitue sans difficulté ce parcours. Il serait parfait si Aaron n’hésitait pas à prendre en charge les médiations manquantes (miracles), c’est-à-dire à fournir les interprétants à ce peuple qui en manque. Aussi nous avons placé un point d’interrogation sur la relation 1-3. Mais là n’est pas la faute d’Aaron — d’ailleurs faute-t-il, s’il ne peut obliger Dieu à des conséquences, comme le dit Moïse ? La faute consiste en ce que le statut sémiotique de Dieu est de n’avoir pas d’interprétant possible pour son peuple. Dieu interdit la relation interprétante troisième (loi, droit) ; il refuse la relation seconde (symboles, images, icônes). Il n’accepte qu’un peuple scribe, pas interprète, cantonné comme Moïse dans une relation de non-savoir à la seule pensée de l’incommensurable. Scribe certes pour un troisième, qui serait par exemple le reste de l’humanité. La relation à l’incommensurable, c’est-à-dire la relation 1-3, demeure interdite d’interprétation, cantonnée par Dieu, en bon sémioticien, dans la priméité. Remarquons la changement de statut sémiotique du bâton de berger de Moïse : d’outil il devient image par le fait d’Aaron d’un pouvoir dont Moïse serait le guide.

III. La tragédie de l’attestation : Moïse-peirce contre Aaron-James

Qu’est-ce qui a obligé Moïse, le “violent” (nous voyons bien que cette “violence” ne vient que du fait de son écoute à Dieu, de son travail de scribe) à accepter cette situation ? L’argument d’Aaron, auquel il ne trouve de réplique, qui consiste à dire qu’il lui faut un peuple pour attester la loi de Dieu : “Que la persistance d’Israël atteste l’idée de l’Eternel” (p.57). Ainsi peut-on décomposer cette tragédie de l’attestation :

1. Du point de vue de Moïse, comment attester Dieu incommensurable, dont rien ne vaut attestation, pour le peuple ?

2. Du point de vue du peuple, comment vivre avec cela qui est non asseré et à peine attesté, mais incommensurable ?

3. Pour Aaron, comment parler pour ce qui n'a pas d'attestation, comment faire valoir la proposition qu'il émet comme assertion, si le sujet de l'assertion reste l'incommensurable ?

Cette tragédie de l'attestation interroge le statut de l'assertion : Moïse le scribe apparaît comme le valoir-attestation d'Aaron ; mais c'est un valoir seulement, à aucun moment il n'atteste explicitement ses propositions. Et c'est pour le peuple que sa présence au moment de l'énonciation d'Aaron vaut attestation du discours. Aaron asserte pour Moïse qui n'est que son valoir-attestation : personne ou rien n'asserte. Ou bien le sujet de l'assertion est inidentifiable, ou plutôt, s'agissant de Dieu, il est parfaitement identifié, mais ce n'est pas un sujet au sens traditionnel. Cependant un discours est en cours d'attestation et d'inscription. La loi de Dieu est attestée et non assertée : voilà qui fait du peuple un corps auquel on refuse la dimension interprétante (dimension de l'assertion), le sujet de l'assertion se dérobe et lui interdit à son tour d'être sujet de l'interprétation de cette assertion. L'inscription de la parole est problématique, attestée par la présence soucieuse et silencieuse de Moïse, non assertée puisqu'Aaron reste bouche. Cette tragédie de l'attestation conduit à une tragédie du corps : celui du peuple, celui de la bouche et du sujet Aaron, celui de Moïse en tant que pensée et corps de la Loi. L'exode est engagée. La faim, la soif, le doute vont meurtrir davantage encore les corps, creuser les faims essentielles. Nous entrons dans le trauma de tout un corps. C'est là que les conceptions de Moïse et Aaron se dévoilent et s'affrontent. Aaron est ainsi averti au moment de sa prise de commandement par La Voix :

Aaron (à Moïse) :	Tais-toi! La parole c'est moi, et l'acte.
La Voix :	Aaron! (p.27)

A cet endroit intervient La Voix. Être "la parole et l'acte", c'est le propre de Dieu. L'interpellation de La Voix est un avertissement. Aaron ne se rend pas compte qu'il commet un sacrilège en énonçant ceci. Il ne se contente donc pas de faire des "miracles" en tant qu'"illuminé" (le bâton, la main, la jarre), il les charge d'une valeur allégorique immédiate, tout de suite reversés à la dimension interprétante du signe. En quelque sorte c'est un pragmatisme version James, opposé au pragmatisme de Peirce que Moïse représenterait. Aaron nous propose ainsi un petit divertissement sémiotique.

Le chœur : Aaron exécute un miracle
devant nos yeux:
la main qui devient saine
ou malade
est signe de l'être de Dieu (...)
ainsi de Dieu
devient représentable pour nous.
Le symbole s'étend jusqu'à l'image (...)
ainsi ce Dieu devient représentable pour nous,
que des miracles visibles attestent. (p.33)

Un Dieu lié à ses signes, obligatoirement signifiant, visible en ses manifestations, obligé à signifier et dont la divinité tiendrait à cela : voyez la statut de l'objet chez James. Pour Moïse-Peirce, la question est autrement plus compliquée, qui considère les effets possibles — c'est-à-dire non effectivement existentiels — cette vision étant du coup renversée, entièrement tournée vers l'inscription, les fondements des conséquences possibles. Aaron est l'herméneute compulsif, en fin de compte, l'enchaîné à la parole, l'éternel angoissé sur les effets à produire ; Moïse est le poète attaché aux conséquences possibles de sa parole, dès lors se taisant et scrutant sa conception, et c'est en fin de compte l'homme libre. Est ici fournie une critique des herméneutiques où chaque signe est immédiatement reversé à un sens transcendant, où chaque réalité est représentée par un signe, allégorie, symbole ou image. De cela Moïse ne veut pas, car il est écoute de la dimension première du signe (qui n'est pas le signe dont parle Aaron — symbolique ou allégorique, interprétant), celle qui justement ne dit pas, qui est signe non-dicent. Or Aaron ne peut pas ne pas cesser de dire, contraint qu'il est par le statut d'interprète qu'il s'est donné dans une mauvaise compréhension du pragmatisme, tenu de fabriquer une signification pour le collectif par tous les moyens que lui autorisent les silences d'un Moïse préoccupé de la divinité seule et ne sachant pas, lui, prêt à s'en retourner à ses moutons si La Voix lui en laissait la possibilité. Moïse poète, est écoute de la priméité du signe, du representamen, du signe en tant que qualité de signe même, hors de tout rapport à un objet, qui est supposé certes, mais non sondé en tant que tel (il est interdit de questionner Dieu), Moïse ne sondant que ce que dit La Voix, restant de même hors de tout rapport à un interprétant (une parole pour autrui). Il vit la temporalité particulière du representamen, Aaron celle générale de l'interprétant de l'objet. Moïse vit et habite le temps du proces-

sus, écoute la continuité dans ses “messages” les plus apparemment contradictoires, c'est-à-dire dans sa qualité de voix même, et prendrait le temps du mutisme si Aaron n'avait pas engagé une démarche interprétante désormais irréparable. Ce temps du mutisme, Moïse finit tout de même par le prendre, radicalement.

IV. Mutisme et crise, le temps de la priméité

Le chœur : Quarante jours que nous attendons maintenant Moïse
et encore personne ne sait le droit et la loi!
Irreprésentable loi de l'irreprésentable Dieu! (p.39)

Moïse parti sur la montagne, voilà le collectif secoué par la violence arbitraire de quelques-uns, car, dit le chœur :

la violence règne !
le dérèglement ne connaît pas sa punition, ni la vertu sa récompense! (p.39)

Seul Aaron résiste et continue à défendre Moïse, et cela de son mieux et dans les mêmes termes que précédemment, lié qu'il est par la promesse faite de délivrer ici le “grand interprétant” que tous attendent :

Aaron : Quand Moïse descendra de cette hauteur
où la loi se révèle à lui seul
ma bouche vous transmettra le droit et la loi.
N'attendez pas la forme avant l'idée. (p.39)

L'étau de la position dualiste et pragmatique d'Aaron se referme : voilà qu'il a promis la forme et que malencontreusement l'idée s'en est allée sur la montagne. Il battra retraite face à Israël insurgé, et ce sera le triomphe de Baal et du culte du veau d'or pour un peuple affamé dans sa quête instinctive de significations domesticables, voire comestibles :

Aaron : Peuple d'Israël!
Tes Dieux je te les rends à toi et à eux (...)
A votre mesure sont des Dieux de contenu présent, près du quotidien. (...)

Que la justice punisse le méfait,
en montrant les conséquences de nos actes... (p.43)

Le collectif retrouve une apparence d'ordre au sein de lois interprétables. La divinité est humanisée. Et pourtant cet ordre se perpétue au milieu de faits irrationnels et violents, cette fois-ci d'une violence intérieure : sacrifices humains, bacchanales, régressions vers des pulsions premières (sexe, mort), culte des biens matériels, suicides individuels et collectifs, incendies inexplicables de corps humains. Cela même au moment où la satisfaction des corps par la voix des Anciens chante :

Les Anciens : Attestation de vie propre, perceptible, tangible.

Seulement le sens donne sens à l'âme, l'âme est sens.

Dieux qui donnâtes l'âme,

Les sens, pour concevoir l'âme,

Dieux, soyez loués... (p.49)

Au retour de Moïse, comme soudain grandi par ses quarante jours passés à transcrire les tables de La Loi dans la montagne, le scandale éclate. Le veau d'or est mis en pièces : Moïse : "Disparais, image de l'incapacité à saisir l'illimité en une image!" (p.55). Puis Moïse s'en prend à Aaron :

Moïse : Aaron, qu'as-tu fait?

Aaron : Rien de nouveau! Seulement ce qui était continuellement ma tâche :

Quand ton idée ne produisait aucune parole, ma parole aucune image,
devant leurs oreilles, leurs yeux, faire un miracle.

Moïse : Sur l'ordre de qui?

Aaron : Comme toujours : J'entendis la Voix en moi.

Moïse : Je n'ai pas parlé.

Aaron : Mais j'ai pourtant compris. (p.55)

"Sur ordre de qui ?", c'est-à-dire sur quel critère Aaron interprétait-il ? Moïse se rend compte combien Aaron avait erré :

Aaron : Tu étais loin de nous.

Moïse : Près de mon idée! Cela devrait t'être proche! (p.57)

Comment Moïse avait compris le travail d'Aaron ? C'est que, Moïse parti loin dans la montagne, Aaron se tenait dans la priméité du signe divin (La Voix qui parlait expressément à "l'illuminé"). Le contraire a eu lieu et la bouche s'est mise à interpréter pour son compte. Aaron est-il pour autant confondu ? Il invoque à nouveau son principal argument : Aaron : "... ce peuple doit être conservé, pour attester l'idée de l'éternité." (p.59)

Mais Moïse comprend autrement la pérennité de son peuple :

Moïse : Il faut qu'il saisisse l'idée!

Il ne vit que pour cela. (p.57)

La persistance du peuple d'Israël dépend de cet impératif. Israël vit pour attester l'idée. Qu'il vienne à en perdre la notion et Israël peut périr. Aaron ne s'en tient pas moins pour battu. Il n'a pas touché à l'idée, il l'a seulement adaptée aux besoins et aux capacités du peuple. Écoutons-le:

Aaron : Laisse-moi l'analyser ! [l'idée]

Transcrivant, sans énoncer : des interdits,

excitant la crainte, mais exécutables, assurent la persistance... (p.59)

Analyser, adapter l'idée, voilà le scandale. C'est l'humaniser, la rabaisser à la médiation humaine, à l'interprétation, la forcer à l'image. Que les Tables de la Loi même puissent être considérées comme une image fixée à l'incommensurable, puissent engager l'idée d'un incommensurable humanisé ou objet de savoir et d'interprétations vérifiables, pousseront Moïse à les détruire. A bout d'arguments, Aaron produit un "miracle" pour forcer Moïse à le suivre : une colonne de feu s'élève, fascinant le peuple et troublant Moïse. Celui-ci résiste, refuse le statut de "signe" divin à ce "miracle". Mais un doute réel s'empare de lui :

Moïse : Irreprésentable Dieu!

Idee ineffable, aux significations multiples!

Permetts-tu cette interprétation ?

Aaron, ma bouche, a-t-il le droit

de faire cette image ? (...)

Ainsi je suis battu!

Ainsi tout ce que j'ai pensé

était insensé, et ne peut
et n'a pas le droit d'être dit!
Ô parole, toi parole,
qui me manques! (p.61)

Ici s'achève le très long acte II ; la scène unique de l'acte III nous présente soudain un décor immense, impressionnant de majesté et de beauté, au bord d'un lac dans un théâtre de pics. Aaron est tenu le visage dans la boue par deux soldats, et Moïse triomphe, comme agrandi par la victoire sur soi et Aaron (l'effet est dû en partie au contrechamp dans l'opéra filmé). Aaron est enfin reconnu coupable d'avoir ramené Israël au culte des images, à la soumission aux signes, alors que, dit Moïse — mais on entend la voix de l'auteur — “l'homme est indépendant et fait ce qui lui plaît de sa volonté libre” (p.65). Le peuple a disparu de la pièce. La puissance de Moïse le bège et sa force ne font plus aucun doute.

Conclusion

1. *Rappel*

A quelque égard, la priméité de la divinité constitue un horizon d'authenticité pour le corps du collectif (et le collectif), autrement il n'y aurait pas d'autre légitimité, de vérification historique à l'action de Moïse. Dans Moïse et Aaron, la priméité a une vérification historique car elle l'emporte, mais seulement en dernier lieu, ayant été dès le départ contestée et écartée comme critère de vérité. Ceci a conduit à se poser les questions suivantes :

— Quelles étaient les conditions de validité des propositions énoncées à l'instant problématique de la profération d'Aaron (sachant que Moïse n'a pas de discours) ?

— Quelles étaient les conditions de validité de ce quelque chose d'infiniment efficient — puisque n'ayant pas besoin de s'inscrire pour agir (La Voix) — sans discours, assertion ou proposition, repérable dans nul corps (sauf dans la pensée de Moïse), et pourtant proposition émise par bouche interposée (hors repérage et pourtant repérée), attestée mais non assertée ?

Nous avons vu que Moïse joue sur deux tableaux, celui de l'assertion et celui de l'attestation : tout ce qui n'est pas nié par lui vaut assertion, sans l'être en soi. En effet étant le non-sachant il ne peut nier quoi que ce soit ; sa présence physique seule conduit le peuple à considérer la parole d'Aaron comme assertion de Moïse. Le valoir-attestation pour ce qui n'est pas nié est

alors suspendu quand il se plonge dans la Loi (mont Sinaï). Son valoir-attestation suspendu, Aaron pourtant continue d'asserter. Aaron asserte pour Moïse qui ne donne que son valoir-attestation. Moïse, insatisfait, quitte son valoir-attestation pour devenir scribe et interprète de Dieu en ramenant les Tables de la Loi.

A cet instant où Moïse disparaît, il y a dispersion des critères de vérité et de légitimité, déstabilisation du couple scribe-interprète, entrée pour le peuple dans un non-savoir. Aaron devient sans s'en rendre compte parole de non-sachant et entraîne le collectif dans la déshérence. Une fausse parole de savoir, de représentation de l'ineffable corrode tout, alors que Moïse engageait Aaron et le collectif à faire l'expérience du non-savoir qui est le vrai savoir, l'expérience de l'irreprésentable.

Cet engagement dans le non-savoir adviendra finalement dans des conditions qu'on ignore, mais que nous suggère la présence des soldats et que l'on connaît par l'Ancien Testament. Moïse comprend que la vraie relation à Dieu se fait en l'absence d'interprétants, dans l'expérience de Dieu. Ceci n'étant pas de mise, il utilisera la force. Il réalise ainsi les conditions de soudage du peuple à La Loi, par expérience, syntaxiquement, corporellement, dans le corps du peuple. Moïse se décide enfin à se faire Loi de Dieu, il est sémiotiquement type ou légisigne, le peuple est tessère (token) ou singne. Dieu reste qualisigne primordial. Moïse n'a plus besoin de bouche. Il est maintenant oeil, celui de la "Loi-fondée-en-corps". Désormais cette Loi sourd du peuple, tracée qu'elle est dans sa corporéité. La priméité (Dieu) est à la fois socle et horizon d'Israël. Allons plus loin : Moïse, muet, rend muet son peuple, et fond les corps dans le sien, fond les corps dans la Lettre de la Loi (la Lettre est le corps de la Loi). Le peuple s'est résorbé dans le mutisme de la Loi — et c'est pour cela que le peuple de la Lettre est le peuple de l'Interprétation : car il est muet ! Il est dans une relation de scribe de la Loi qui le plonge dans le non savoir de cette propre Loi, aussi sa parole ne lui est accessible que par le biais de l'interprétation de la Lettre.

2. *Vers d'autres interprétations*

Moïse a eu raison contre la parole et contre les interprétants de tout un peuple — pourquoi ? Nous savons que Moïse présente les positions de Schoenberg. Pourquoi Schoenberg-Moïse ont raison dans cette approche d'une parole à qui tout interprétant manque et qui pourtant l'emporte ? Quelles étaient la condition de validité de cette parole ? Du point de vue intérieur au texte nous avons vu qu'elle se fondait sur la priméité. On peut aussi avancer deux éléments de réponse extérieurs au texte. Schoenberg est

l'homme qui refuse l'interprétance, l'adaptation à un monde d'interprétants installés, il est l'homme de l'écoute particulière (le "poète" disions-nous), à la saisie des continuités affleurantes. Comme Moïse, il se situe dans l'illisible : "Je ne veux pas être compris. Je veux m'exprimer - mais j'espère que l'on ne me comprendra pas de la bonne façon. (...) Je préfère très nettement donner à mon travail des explications techniques, ou esthétiques, ou philosophiques. Ou alors ne dire que ceci : il est certain qu'il n'y a aucun message symbolique". Cet illisible n'est pas arbitraire ni défaut de lisibilité, il est forme nouvelle. Et comme Moïse, il précise que le fait d'être compris n'est pas la vraie question : "Je crois que l'art est né de l'esprit libre d'un homme qui s'est dit "je dois" et non "je peux". Un artiste "doit". Il n'a pas à discuter et la chose s'impose à lui". Moïse est ainsi celui qui se dit "Je dois" et non "Je peux", dans un esprit de liberté et d'indépendance totales, au risque parfois d'"assommer le préposé à la corvée" ; contre les signes interprétants, Moïse dit que "l'homme est indépendant et fait ce qui lui plaît de sa volonté libre" (p.65).

Cette œuvre est le grand-œuvre de Schoenberg. Ayant passé sa vie à l'écrire, elle touche à bien des questions essentielles que nous avons pu effleurer ici. On a voulu engager une réflexion sur les signes dans la perspective de la logique sémiotique de C.S. Peirce, la référence au pragmatisme et à la triade scribe-museur-interprète nous semblant intéressante pour approcher l'œuvre et la pensée du maître.

Bibliographie

Michel BALAT. "Feuille d'assertion, icônes logiques : nouvelle (?) vue sur l'inconscient-Ics", dans *Cruzeiro Semiotico* 1996.

Charles S. PEIRCE. *Ecrits sur le signe*, Le seuil 1978.

_____. *A la recherche d'une méthode*, Presses Universitaires de Perpignan 1993.

Arnold SCHOENBERG. *Moïse et Aaron*, éditions Ombres 1990.

_____. *Le style et l'idée*, éditions Buchet-Chastel 1986.

Jean-Marie STRAUB et Danièle HUILLET. *Moïse et Aaron*, adaptation filmée de l'opéra de Schoenberg, 1974.